

## Gérer les salariés en mobilité internationale

### OBJECTIFS

- Appliquer la politique de gestion des mobilités à l'international définie par l'entreprise dans le respect des règles sociales et fiscales
- Gérer les formalités migratoires
- Établir les contrats de travail des salariés à l'international
- Gérer la protection sociale : affiliation aux organismes sociaux obligatoires et facultatifs compétents
- Assurer le suivi administratif et la paie des salariés en mobilité

### ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle en administration du personnel. Connaître les fondamentaux du droit social français.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Les consultants GERESO sont tous des experts de terrain, sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances des entreprises.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid assurée par le cabinet forMetris

Taux de réussite à l'examen : 100 %

8

MODULES

18

JOURS

de formation  
en présentiel

#### MODULE #1

##### Gestion des expatriés

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 JOURS

#### MODULE #2

##### Missions de courte durée à l'international

Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration

1 JOUR

#### MODULE #3

##### Statut des salariés impatriés

Formalités d'immigration, droit du travail et protection sociale

3 JOURS

#### MODULE #4

##### Retraite des expatriés

Incidence des périodes à l'étranger sur le montant de la pension

2 JOURS

#### MODULE #5

##### Paie et rémunération des expatriés

Maîtriser les techniques de calcul

3 JOURS

#### MODULE #6

##### Gestion des salariés inter-pays et des "Third Country Nationals" (TCN)

Aspects RH et protection sociale

1 JOUR

#### MODULE #7

##### Fiscalité des expatriés

Optimisez le coût de vos mobilités internationales

2 JOURS

#### MODULE #8

##### Gestion des expatriés - Perfectionnement

Études de cas transverses : droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 JOURS

## PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

### MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (1 JOUR)

- › Formaliser la mission de courte durée à l'international (inférieure à 12 mois)
- › Les grands principes en matière d'immigration vers l'étranger
- › Connaître la réglementation de la protection sociale dans le cadre d'une mission à l'étranger
- › Remplir ses obligations d'employeur
- › Connaître et répertorier tous les formulaires nécessaires dans le cadre de déplacements à l'international de moins d'1 an

### FISCALITÉ DES EXPATRIÉS (2 JOURS)

- › Déterminer la résidence fiscale
- › Transfert de la résidence fiscale hors de France
- › Résidence fiscale en France et activité exercée hors de France
- › Rôle de l'employeur dans les impôts du salarié

### GESTION DES EXPATRIÉS (3 JOURS)

- › Contrat de travail des expatriés
- › Protection sociale du salarié détaché
- › Protection sociale du salarié expatrié
- › Incidences fiscales de l'expatriation

### GESTION DES EXPATRIÉS - PERFECTIONNEMENT (3 JOURS)

- › Mission, détachement, expatriation, contrat local : incidences des différents choix
- › Contrat de travail
- › Protection sociale
- › Fiscalité

### STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS (3 JOURS)

- › Statut des salariés impatriés en droit du travail
- › Statut des salariés détachés
- › Formalités d'immigration
- › Ressortissants étrangers non soumis à autorisation de travail (loi du 7 mars 2016)
- › Ressortissants étrangers soumis à autorisation de travail
- › Changement de statut d'étudiant vers salarié
- › Salarié détaché au sens de la Sécurité Sociale
- › Salarié impatrié au sens de la Sécurité Sociale

### RETRAITE DES EXPATRIÉS (2 JOURS)

- › Validation des périodes passées à l'étranger
- › Prestations des régimes légaux de base
- › Liquidation et règles de coordination
- › Régimes complémentaires
- › Les démarches à effectuer
- › Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS)

### PAIE ET RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS (3 JOURS)

- › Panorama des types de mobilité internationale
- › Paie des salariés détachés
- › Paie des salariés expatriés
- › Constituer le package de rémunération
- › Coût de la mobilité internationale

### GESTION DES SALARIÉS INTER-PAYS ET DES

- › Contexte économique et juridique du Third Country National (TCN) ou salarié inter-pays
- › Identifier et analyser la problématique de gestion
- › Distinguer les cadres juridiques de référence
- › Identifier les risques

## PROMOTIONS 2018

7 au 9 février  
+ 12 au 14 mars  
+ 21 mars  
+ 4 au 6 avril  
+ 12 et 13 avril  
+ 17 et 18 mai  
+ 21 juin  
+ 25 au 29 juin 2018

19 au 21 mars  
+ 4 au 6 avril  
+ 17 et 18 mai  
+ 21 juin  
+ 22 juin  
+ 27 et 28 septembre  
+ 1 au 3 octobre  
+ 26 au 28 novembre 2018

22 au 24 mai  
+ 18 au 20 juin  
+ 27 et 28 septembre  
+ 8 octobre  
+ 9 octobre  
+ 15 au 17 octobre  
+ 5 et 6 novembre  
+ 26 au 28 novembre 2018

## LIEU

Espace Formation GERESO  
Tour Montparnasse - 44e étage  
33 Avenue du Maine  
75015 PARIS

## TARIFS

Tarif (validité 30/06/2018) : 10 278 € HT (au lieu de 13 132 € HT) incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation ForMetris
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel

Réf : **CEG-CHG-MOB**



